



**Espace numérique : mutation
de l'auteur et fragmentation
de l'œuvre ?**

arc

Action et Recherche Culturelles

**Analyse
2013**

Espace numérique : mutation de l'auteur et fragmentation de l'œuvre ?

Le numérique a un impact incontestable sur l'évolution de toutes les expressions de la culture et de la création et bouleverse les notions de droit d'auteurs, de production d'œuvre.

Peu à peu, ces notions et leurs frontières s'estompent, s'interpellent, se confondent. Désormais qui est le lecteur, qui est l'auteur sur Internet ?

La figure de l'auteur a désormais changé, son statut pose question et son identité même interroge.

La nature du code informatique a-t-elle créé une nouvelle culture, dite numérique, où la dématérialisation et la dépersonnalisation de l'auteur dominant ?

*« Qu'importe qui parle, quelqu'un a dit qu'importe qui parle »
(Beckett, cité, sans référence, par M. Foucault dans « Qu'est-ce qu'un auteur ? »)¹.*

Le numérique a un impact incontestable sur l'évolution de toutes les expressions de la culture et de la création. Les effets du code informatique, les possibilités innovantes du « cyberspace » bouleversent les notions de droit d'auteurs, de production d'une œuvre, mais aussi l'espace-temps : celui de la vie et de l'art.

Le « cyberspace », page sans bords ni bornes, est-il le lieu sans lieu d'un nouvel « espace littéraire »², un espace infini qui remet en question la chaîne du livre reconnu, ses pratiques, et ses avatars ? Les notions d'œuvre, d'auteur, de lecteur ne sont plus les mêmes, tant leurs frontières s'estompent, s'interpellent, se confondent. Désormais qui est le lecteur, qui est l'auteur sur Internet ?

La figure de l'auteur a désormais changé, son statut pose question et son identité même interroge.

La nature du code informatique a-t-elle créé une nouvelle culture, dite numérique, où la dématérialisation et la dépersonnalisation de l'auteur dominant ? Le code informatique est-il lui-même cette culture³ ?

¹ « Qu'est-ce qu'un auteur ? », Bulletin de la Société française de philosophie, 63^e année, no 3, juillet-septembre 1969, pp. 73-104. (Société française de philosophie, 22 février 1969; débat avec M. de Gandillac, L. Goldmann, J. Lacan, J. d'Ormesson, J. Ullmo, J. Wahl.), In : Dits et Ecrits, texte n° 69. Consultable sous : <http://libertaire.free.fr/MFoucault349.html>

² Blanchot Maurice, *L'espace littéraire*, Ed. Gallimard, Collection Folio essais (n° 89), 1955.

³ Par culture on entend : « l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des coutumes et des traditions propres aux groupements humains ». Birzea C. et Conseil de l'Europe, Droits de l'homme et minorités dans les nouvelles démocraties européennes les aspects éducatifs et culturels, Rapport de l'atelier tenu à Lohusalu (Estonie), 20-23 octobre 1994, Conseil de l'Europe, 1996, p. 29 .

Mais, selon l'adage *non nova, sed nove* (traduit du latin : *non pas des choses nouvelles, mais d'une manière nouvelle*) la nouveauté n'est jamais vraiment tout à fait nouvelle. La progressive disparition de l'auteur avait été annoncée par les penseurs de la modernité tels que Roland Barthes, Baudrillard, Michel Foucault et, surtout, Maurice Blanchot, auteur du « Livre à venir » (1959) et de « L'Espace littéraire » (1955), pour qui « écrire, c'est mourir ». Ce dernier avait conceptualisé les mutations en cours avant même leur apparition.

Afin d'essayer de comprendre les changements qui se sont opérés et qui ont transformé le rôle et le statut de l'auteur, revenons brièvement sur les notions traditionnelles d'auteur et d'œuvre.

I. Quelques balises étymologiques et historiques

Le livre, comme objet, n'est pas immuable, il s'inscrit dans une historicité. L'histoire des transitions du livre nous aident à présumer ce qui se passe aujourd'hui tout en tenant compte des innovations technologiques autrefois imprédictibles.

L'origine des notions d'auteur et de propriété de l'œuvre, du statut de l'œuvre, achevée ou pas, ou encore la signature font l'objet de longues études et sont sujettes à débat⁴. Ces notions telles que nous les connaissons aujourd'hui (esthétiquement et juridiquement) ont émergé au siècle des Lumières.

Définition

Le terme « auteur » puise ses origines du latin *auctor*, et signifie « celui qui accroît, qui fonde ». Par la suite, en français médiéval, le terme se réfère à « celui qui est à l'origine ». Dès 1160, il est assimilé à « l'écrivain ». L'auteur est dès lors l'inventeur, le fondateur, la cause première. On peut être auteur d'une découverte, d'un système ou d'une œuvre. On peut aussi être l'auteur de sa vie. Être auteur suppose une posture personnelle, individuelle, de maîtrise de son sujet, d'exercice de son autorité (de même racine latine qu'auteur).

L'auteur et son œuvre

L'auteur devient ainsi le garant du texte, son référent, celui qui permet authentification et cohérence. C'est aussi un privilège, une reconnaissance. On tend à le confondre avec l'œuvre même dont il indique la valeur, l'homogénéité, l'unité stylistique et le moment historique (*ante mortem*). Ces quatre aspects - valeur, cohérence, unité et

⁴ Pour ne citer qu'un exemple, le propos a été étudié par M. Antoine Compagnon dans son cours « Théorie de la littérature : Qu'est-ce qu'un auteur ? », Université de Paris IV-Sorbonne, UFR de Littérature française et comparée, Cours de licence LLM 316 F2. Consultable sous : <http://www.fabula.org/compagnon/auteur.php>

histoire - sont les critères mis au point par Saint Augustin et Saint Jérôme pour l'attribution des textes en un canon technique. « Une vie, une œuvre », classique littéraire hérité de Lanson, a longtemps prédominé et a notamment donné le genre de la biographie où la figure de l'auteur se confond avec son histoire. C'est une unité solide et fondamentale, un repère, une présence, une catégorie bibliographique. Le nom d'un auteur arrive à lui seul à désigner une œuvre. Ainsi, Marc Quaghebeur⁵, dans sa thèse de doctorat, nous parle de l'«œuvre nommée Arthur Rimbaud»⁶.

Dans son livre «Autorité et bien commun» (1944), Gaston Fessard, philosophe jésuite, associe le concept d'auteur à l'idée du début et de la fin, l'Alpha et l'Oméga. Pour lui, on peut mettre en relation l'idée de croître et le fait de "parfaire".

Une dérive possible de cette acception est la posture égotique de l'auteur d'une œuvre qui se voudrait totale. De nombreux exemples sont connus de ce point de vue. Ainsi, à l'instar de l'architecte belge Victor Horta, qui ne supportait pas que l'occupant de la maison y introduise quelque chose qui ne soit de sa main, on peut concevoir qu'un auteur théâtral ait du mal à accepter que son texte lui échappe par une mise en scène. Il peut sentir son caractère d'auteur se perdre. Qui devient l'auteur : lui ou le metteur en scène ?

Constatons que la conception d'un auteur magnifié, héritée des Lumières, n'a d'ailleurs pas toujours existé. Jusqu'à la fin du Moyen-Age la fonction artistique était anonyme et les artistes ne signaient pas. On considérait que le texte était écrit par Dieu.

Peu à peu, cette figure bourgeoise de l'auteur est remise en question par la modernité, car elle est considérée comme issue du capitalisme, et c'est en synchronie avec les mouvements de l'histoire que Roland Barthes écrit en 1968 « La mort de l'auteur ». Y aurait-il une certaine correspondance entre la révolte estudiantine de mai 68 et la tentative d'abolition de cette figure ?

De plus, avec les évolutions technologiques et la présence d'Internet dans nos vies, le concept d'auteur ne cesse d'évoluer...

Vers la dématérialisation de l'œuvre

Le « tiers-livre » de François Bon, nous en donne un exemple⁷. L'exemple parfait du livre sorti de son format, un livre au rebord des livres, une présence tierce du livre. Ce site web a même obtenu un numéro ISSN de la Bibliothèque nationale. Cependant, l'écriture de cet auteur, malgré les apparences, demeure encore une écriture d'auteur : le « tiers » y est nommé mais non agi. Et c'est une fois de plus un nom, François Bon,

⁵ Marc Quaghebeur (Tournai 1947), est un érudit, écrivain et poète belge de langue française, ainsi qu'un critique et essayiste dont le travail concerne essentiellement les Francophonies et les rapports entre l'Esthétique et l'Histoire.

⁶ Marc Quaghebeur, *L'œuvre nommée Arthur Rimbaud*, 1975, 848 pages.

⁷<http://www.tierslivre.net/>

qui signifie, qui assoit l'œuvre. Un nom qui, aujourd'hui, est devenu nom de domaine, condition de l'identité numérique.

François Bon se consacre ensuite à l'édition de textes numériques, avec la fondation du site [publie.net](http://www.publie.net)⁸, coopérative d'auteurs pour l'édition et la diffusion numériques de littérature contemporaine. En 2011, il publie « Après le livre » (version imprimée aux éditions du Seuil et version numérique sur [publie.net](http://www.publie.net)), recueil d'essais sur la mutation numérique du livre. Une œuvre qui marque, forcément, un tournant. La technologie numérique a bouleversé les usages liés à l'objet-livre. Nous sommes dans l'après-livre.

Ce retour au « collectif », est-il un retour à l'anonyme ?

2. Vers un collectif anonyme

Le numérique rompt avec cette tradition d'un auteur (totalitaire) qui fait autorité, du démiurge, du « Créateur », du génie sacralisé qui serait l'unique garant de l'unité du livre et de l'œuvre.

La nouvelle figure auctoriale qui émerge du numérique correspond à un moi collectif. L'écriture évolue vers une « parole plurielle »⁹ que rejoint la recherche de Michel Foucault lorsque dans « Qui est l'auteur ? » il nous parle « des masses verbales, des sortes de nappes discursives, qui n'étaient pas scandées par les unités habituelles du livre, de l'œuvre et de l'auteur. »¹⁰

Citer le nom d'un auteur donne de l'autorité et c'est pourquoi l'on use et abuse des citations. Avec Internet, cette pratique devient peu à peu obsolète.

Avec les TIC (Technologie de l'Information et de la Communication), s'opère une confusion des rôles auteur-lecteur, qui fait la part belle au lecteur. On constate, entre autre, la naissance de nombreuses communautés de lecteurs, et de lecture dite sociale (nouveau type de réseau) afin de pallier cette confusion.

Le lecteur participe aussi, sans se l'attribuer, à la création de l'œuvre. Par ses commentaires, il devient acteur de l'œuvre qu'il lit et non plus simple consommateur. Par le fait que tous y ont accès de manière égale, cela peut encourager certains à se lancer dans l'écriture et à passer du statut de simples lecteurs à celui de co-auteurs ou co-éditeurs, ce qui peut contribuer à descendre la littérature de sa tour d'ivoire.

⁸ <http://www.publie.net/>

⁹ Notion repris de Maurice Blanchot.

¹⁰ <http://libertaire.free.fr/MFoucault349.html>

Par la possibilité de citer, copier, modifier, la notion même d'auteur évolue vers celle d'un super «lectauteur éditeur codeur»¹¹. Même si la notion d'«auteur» sur Internet reste encore taboue pour beaucoup, des contours flous se réinventent, par l'intrusion du nouveau rôle de lecteur dans le blanc et le vide du texte.

Pour ne citer qu'un exemple, issu de notre nouvel usage quotidien d'Internet, l'annotation¹², dans des applications telles que Readmil¹³, ajoute à l'ouverture de cet espace où l'écrivain et le lecteur ne cessent de se redéfinir. Le lecteur, en annotant sa lecture ou en rédigeant une critique, ajoute de la valeur à l'écrit et oriente les autres utilisateurs/lecteurs. Certaines éditions annotées par des célébrités sont même vendues plus cher.

Face à la figure de l'auteur classique émerge un auteur issu du collectif de l'espace virtuel. Ce dernier est souvent peu valorisé, voire pas reconnu dans le « vrai » monde. Par exemple, la Fédération Wallonie-Bruxelles, a créé à côté du Service du Livre, un nouveau département des arts dits numériques¹⁴. Observons que dans ce dernier département l'auteur dit numérique ne bénéficie d'aucune reconnaissance et d'aucune aide, car la condition pour être reconnu comme auteur est l'édition classique. Sans un livre publié traditionnellement, l'écrivain n'aura même pas droit à une résidence, quelle que soit la qualité et la quantité de son œuvre ou de son lectorat. Le nouveau « statut d'artiste » revisité par le législateur et ses acolytes, quant à lui, ne tient nullement compte de cette catégorie d'« auteur numérique ». A une non-reconnaissance sociale s'ajoute l'absence ontologique. L'auteur numérique, selon les critères actuels, n'aura jamais droit à un «visa» artiste.

3. L'espace numérique, nouvel espace littéraire

Dans sa vision de « L'espace littéraire », Maurice Blanchot annonce dès 1955, sans y participer, la mutation digitale en cours. Parmi beaucoup d'autres, voici, dans une lecture qui pourrait être sans fin quelques caractéristiques blanchotiennes revisitées à l'heure numérique. Précisons que sa théorie concerne l'essence de la littérature,

¹¹ Invention issue de la contraction des mots lecteur-auteur et mettant en lumière l'importance des notions d'éditeur et de codeur, le créateur sur Internet.

¹² On entend ici par annotation, l'acte d'annoter automatiquement un texte, faire des remarques explicatives ou critiques.

¹³ Readmill est un lecteur ebook pour iOS et Android qui permet de lire et de partager des livres. Basé à Berlin, Readmill a été lancé en Décembre 2011 avec une petite équipe dédiée de toute l'Europe.

¹⁴ <http://www.arts-numeriques.culture.be/> En communauté française de Belgique, l'art numérique se définit comme « toute création » innovante associant des médias différents grâce à des processus informatiques, en vue de proposer un « usage » reposant principalement sur une « interactivité »

l'écriture comme « expérience du langage »¹⁵ et n'aborde pas les médias et leur développement.

Le fragmentaire, la parole plurielle

Maurice Blanchot a beaucoup écrit en fragments et sur le fragment.

Il distingue les deux natures de l'interruption dans le fragment. D'une part la parole, qui permet l'échange, l'entente et finalement le dialogue et d'autre part l'écriture, qui permet de « cesser de penser seulement en vue de l'unité »¹⁶, cette «force froide de l'interruption».

Appliquons, ici, sa théorie pour expliquer une dimension qui semble fondamentale sur Internet : les pratiques d'écriture numérique fragmentent l'« œuvre » qui perd son unité, son autorité et devient peu à peu la production d'un collectif anonyme.

Ce fragmentaire pointe l'impossibilité du Livre avec un grand L, son nécessaire inachèvement dans les livres avec un petit l¹⁷. Plus encore, il signe la fin du discours discursif et de l'œuvre unique universelle qui font partie de notre héritage culturel occidental pour devenir « cette intermittence par laquelle le discours devient dialogue, c'est-à-dire dis-cours »¹⁸.

Les blogs littéraires en sont, à ce titre, éclairants, car ils sont à la fois la manifestation d'un dialogue intercréatif entre auteur -lecteur et de l'utopie d'une écriture plurielle, éparse.

Sur les blogs individuels ou collectifs les écritures se croisent, se répondent, s'interchangent dans une véritable réflexion commune où chacun s'aventure à son tour.

Le fragment correspond mieux à la lisibilité sur écran, qui demande la brièveté, et aux nouvelles habitudes de lecture, influencées par le zapping et le multitâche. Ce n'est pas seulement le texte qui apparaît fragmenté mais aussi l'attention. Il est de plus en plus difficile de se concentrer sur des textes longs et d'aller à la rencontre de l'intériorité d'un auteur.

Ce nouveau support, mobile, change la nature même de l'écrit : les strates successives et superposées du texte sont un véritable palimpseste.

¹⁵Maurice Blanchot, *l'Entretien infini*, Gallimard, p. 103.

¹⁶Ibid., p. 110.

¹⁷ Pour Stéphane Mallarmé, le Livre avec un grand L aurait dû constituer l'aboutissement de toute son œuvre, unique. Il y a travaillé toute sa vie, mais n'en a livré que des esquisses, des livres, multiples, avec petit l.

¹⁸id. p. 107 section VIII L'interruption Comme sur une surface de Riemann

Le secret du Golem, l'avatar

Sur Internet et dans les jeux vidéo, l'avatar, étymologiquement « incarnation de Dieu » est un double de la figure de l'auteur, l'autre dans le même, son double identique, selon la prophétie bien connue du « Je est un autre ».

Dans la section VII (chiffre symbolique) de « Le livre à venir », Maurice Blanchot se réfère au Golem, en commentant le « Livre de sable » de Luis Borges. Ces quelques pages pourtant intitulées « Le secret du Golem »¹⁹, ne nous livrent que partiellement leur secret, à la fin. Après avoir longuement disserté sur le symbole et l'allégorie, c'est un paragraphe final qui fait allusion au Golem, « Sphinx sans secret »²⁰, comme d'une autre allégorie. Blanchot nous livre alors la nature ultime de cette créature qui symbolise aussi la création. Il ne vit, nous dit-il, que « durant l'extase de son créateur », d'une vie supérieure et prodigieuse, surnaturelle. Il est « la réalisation instantanée de la conscience de l'extase. »²¹

Selon certaines légendes ashkénazes, les golems sont des automates créés par des Rabbins qui les animaient en plaçant sur leur langue un parchemin sur lequel était écrit le tétragramme (quatre lettres hébraïques signifiant le nom de Dieu, et qui ne sont jamais prononcées). Selon l'une de ces légendes, un magicien dut « désanimer » son golem qui, ayant échappé à son contrôle, menaçait de détruire le monde.

Si cette créature a le pouvoir maléfique de devenir un adversaire et représente la perte de domination de l'homme sur sa création, il est aussi un double de l'auteur, sa projection.

L'avatar, comme le Golem revisité par Blanchot, est un alter ego, un « second self », différent de l'auteur réel physique et assumant un rôle, dans une « second life ». Il pointe l'au-delà de l'œuvre dans l'œuvre.

De nombreux écrivains sur la toile se présentent aujourd'hui comme des avatars. De ce point de vue spécifique, l'avatar signifie l'éclatement de la fonction d'auteur devenu multiple dans un espace infini.

Pour finir

La mutation de l'écrit à travers les notions d'œuvre et d'auteur a un impact considérable sur la culture et sa société, y compris l'enseignement et la manière d'enseigner. De nouveaux défis de transmission, en termes de formation, se posent pour les métiers de l'écrit, du bibliothécaire à l'éditeur, au journaliste, au scénariste et

¹⁹Le livre à venir, p. 120

²⁰id., p. 125

²¹id., p. 129

au critique et concernent des champs aussi divers que l'histoire, l'enseignement, la recherche littéraire.

La notion d'auteur n'évoluerait-elle pas progressivement vers celle d'un auteur-codeur ? Si c'est le cas, y a-t-il une répercussion dans les filières qui mènent à ces métiers ? Si oui, cette répercussion est-elle suffisante face à l'ampleur du phénomène ? N'est-il pas temps de s'appropriier le lexique des flux et des formats dans lequel nous baignons depuis deux décennies ? D'éduquer à la veille sur Internet, aux outils collaboratifs de partage du savoir ?

L'auteur ne serait plus un nom, mais une relation entre des textes, un opus inachevé fruit d'une nouvelle écriture sans autorité ni autorisation. Qui écrit ? Mais personne n'écrit, dirait Blanchot.

La relation entre auteur et lecteur se modifie-elle aussi vers une plus grande proximité et possibilité de dialogue entre ces deux figures ou fonctions du texte ? Si oui, il y a alors en principe une potentialité plus grande donnée à la création collective et à sa diffusion ? Cela remet en question la posture, l'autorité de l'auteur dans ce qu'elle peut avoir de mortifère in fine. Plus largement, la relation au transmetteur, au professeur qui communique son savoir est transformée. Internet induit des rapports de stricte égalité qui n'existent pas encore dans le monde.

Ne convient-il pas dès lors d'ouvrir davantage à la culture du numérique et de proposer une éducation, une réflexion et une prise de distance critique au lecteur par rapport à une notion qui a évolué, qui ne va plus de soi, et face à laquelle il doit prendre position, comme lecteur mais aussi comme citoyen ? Un exemple frappant : la notion de plagiat. On continue à croire qu'un auteur sur Internet ne peut être qu'un auteur mineur qui n'aurait pas trouvé d'éditeur, alors que le cyberspace permet de s'en passer. En fait, depuis une décennie, ce sont les auteurs traditionnels, et singulièrement les journalistes formés à la première heure - car le numérique a menacé leur marché et leurs emplois - qui sont à l'affût d'idées nouvelles sur le net et qui recopient toute idée originale, y apposant de surcroît le traditionnel copyright.

Enfin, dans une perspective d'éducation permanente, peut-on repenser et développer cette idée d'écriture collective comme nouvelle dynamique d'atelier d'écriture et de formation/éducation critique ? Ouvrir des laboratoires de recherche numérique afin d'expérimenter cette dimension nouvelle ?

Par Tin@ Noiret

Formatrice, chef de projet TIC et écrivain auteure de Chants perdus aux éditions Hibiscus

Publié avec le soutien du service
de l'Éducation permanente de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable : Jean-Michel DEFAWE

© ARC a.s.b.l. - rue de l'Association 20 à 1000 Bruxelles

www.arc-culture.be

info@arc-culture.be

arc

Action et Recherche Culturelles



**Analyse
2013**